Fiche technique

# TARIE VET

Aliment minéral diététique pour **bovins**

## OBJECTIF NUTRITIONNEL

Apport prolongé en oligo-éléments et vitamines chez les animaux à l'herbage. Peut être utilisé en agriculture biologique conformément au règlement (UE) no 2018/848.
Le bolus TARIE VET est un bolus destiné aux vaches laitières, avec une durée de libération continue de 90 jours.

## COMPOSITION EN MATIÈRES PREMIÈRES

Matières grasses végétales, oxyde de magnésium, bicarbonate de sodium.

## CONSTITUANTS ANALYTIQUES (EN %)

| | |
|---|---|
| Calcium | 0,73 % |
| Sodium | 2,48 % |
| Phosphore | < 0,1 % |
| Magnésium | 4,6 % |

## TENEURS EN ADDITIFS AU KG

**Oligo-éléments** :
3b404 Cuivre (Oxyde de cuivre (II) 138 750 mg soit 200mg/j - 3b303 Cobalt (Carbonate de cobalt (II) hydroxyde (2:3) monohydraté) 2 440 mg soit 3,5mg/j - 3b603 Zinc (Oxyde de zinc) 268 275 mg soit 387mg/j - 3b502 Manganèse (Oxyde de manganèse (II)) 34 680 mg soit 50mg/j - 3b202 Iode (Iodate de calcium anhydre) 30 540 mg soit 44mg/j - 3b801 Sélénium (Sélénite de sodium) 4 680 mg soit 6,8mg/j

**Vitamines** :
3a700 Vitamine E naturelle 15 050 UI/kg soit 21,75UI/j
3a672a Vitamine A 19 400 000 UI soit 28 022UI/j

**Substances aromatiques** :
2b485 Extrait sec de raisin 1 725 mg soit 2,5mg/j

## MODE D'EMPLOI

Distribuer par voie orale une dose de 1 bolus TARIE VET. Administrer de préférence le bolus à l'aide d'un lance-bolus par un vétérinaire ou une autre personne compétente.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas administrer à un animal couché. Ne pas administrer un bolus cassé.
La supplémentation simultanée en additifs présentant une teneur maximale à partir de sources autres que celles incorporées dans le bolus doit être évitée.
Avant utilisation, il est recommandé de consulter un vétérinaire ou un nutritionniste au sujet de l'équilibrage des oligo-éléments dans la ration journalière et du statut en oligo-éléments du troupeau.
Les polyphénols de raisin contenus dans le produit ont une activité antioxydante physiologique équivalente à celle de 18 975 UI/kg de Vitamine E.
Des mesures de protection devraient être prises pour éviter l'exposition au cobalt par inhalation ou par voie dermique.

## PRÉSENTATION

30 bolus de 130 g soit 3,9 kg

## CONSERVATION

A conserver à l'abri du gel, de l'humidité et des chaleurs excessives et hors de la portée des enfants.

Certifié par FR-BIO13. Contient 12,44% de matières premières issues de l'agriculture biologique, 0% de matières premières issues de produits en conversion, 87,56% de matières premières ni biologiques ni en conversion, et 0% de matières premières d'origine agricole.

GEOSANE
L'EXPERTISE TECHNIQUE, NOTRE MÉTIER

385 Allée du Lyonnais
26300 BOURG DE PÉAGE
Tél. : 04 75 72 73 12